

d'une entente fédérale-provinciale relative au programme de développement rural (FODER) de la région d'Interlake, mentionnés à la page 3 du communiqué émis par le ministère de l'Expansion économique régionale, le 21 mai 1969, est appelé et, à la demande de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), est reporté par le greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie d'une étude visant à déterminer la possibilité d'établir un système complet de renseignements pour l'industrie du bâtiment, mentionnée à la page 49 du rapport annuel du ministère de l'Industrie, 1<sup>er</sup> avril 1967—31 mars 1968.—(*Avis de motion portant production de documents n° 187—M. Gilbert*)

L'avis de motion portant production de documents n° 188, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude sur les textiles, mentionnée à la page 58 du rapport annuel du ministère de l'Industrie, 1<sup>er</sup> avril 1967—31 mars 1968, est appelé et, à la demande de l'honorable représentant de Broadview (M. Gilbert), est reporté par le greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de tous les rapports reçus, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1965, des commissions internationales au sein desquelles le Canada est représenté au Cambodge, au Laos et au Vietnam.—(*Avis de motion portant production de documents n° 195—M. MacDonald (Egmont)*)

L'avis de motion portant production de documents n° 196, ainsi conçu:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance, et de tous les renseignements, études et autres documents que le gouvernement du Canada a échangés avec celui des États-Unis d'Amérique au sujet du projet de systèmes antimissiles balistiques, est appelé et, à la demande de l'honorable représentant d'Egmont (M. MacDonald), est reporté par le greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément à l'article 48(1) du Règlement.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Benson, appuyé par M. Macdonald (Rosedale),—Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Et sur la proposition d'amendement de M. Lambert (Edmonton-Ouest), appuyé par M. Harkness,—Que tout ce qui suit le mot «Chambre» soit retranché et remplacé par ce qui suit:

«regrette l'inhabileté continue du gouvernement de contenir la hausse implacable du coût de la vie depuis 1965, tout en augmentant le fardeau pour les chômeurs, les pauvres, les pensionnés, les fermiers, et les autres victimes de la «société juste».»

Le débat se poursuit;